

Pierre Halen

Université de Metz

À PROPOS DES MODALITES D'INSERTION DES LITTERATURES ISSUES DE L'IMMIGRATION DANS LE SYSTEME LITTERAIRE FRANCOPHONE

Ceci est la version de travail d'un article dont la version définitive a été publiée par ailleurs ; il convient de s'y référer :

Halen (Pierre), « À propos des modalités d'insertion des littératures dites de l'immigration ou migrantes dans le système littéraire francophone », dans *Écriture migrante / Migrant Writing*. [Actes du Colloque *Écriture migrante – Migrant Writing – Schreiben und Migration*. Johannes Gutenberg Universität Mainz – 26-28 juin 2003 (Zentrum für Interkulturelle Studien)] Danielle Dumontet / Frank Zipfel (Eds.). Hildesheim-Zürich-New York : Georg Olms Verlag, coll. Passagen/Passages Bd. 7, 2008, S.37-48.

L'appellation de « littératures migrantes » ne disqualifie pas celle, un peu plus lourde certes, mais plus large, de « littératures (issues) de l'immigration » ou, mieux, « dites de l'immigration ». L'image un peu surréaliste d'une littérature qui, d'elle-même, migrerait induit en effet que soit mise entre parenthèses la réalité sociale et humaine de l'immigration pour autonomiser les œuvres concernées, avec pour corollaire que la formule convient davantage à celles d'entre elles qui ont le plus de prétention à la légitimité. La notion contemporaine de « migrance » me paraît s'inscrire ainsi dans la tradition d'une production cosmopolite ou voyageuse ; elle est à même de récupérer aujourd'hui à son profit un peu du bénéfice moral que les sociétés post-industrialisées sont en mesure d'accorder à l'immigré économique ou politique, mais c'est pour mieux prendre distance par rapport à ces groupes sociaux dominés ou marginalisés. De la sorte, la littérature « migrante » peut revendiquer, sans doute à bon droit, une reconnaissance accrue, fondée en première instance sur une modernité qui n'a que faire, par exemple, du simple témoignage biographique. L'ambition de la « migrance » est ailleurs, dans l'« espace nomade » cher à Régine Robin, lieu de la perte et de la non-coïncidence, lieu qui, forcément, ne saurait être celui des identités localistes, nationales par exemple ; or celles-ci fondent précisément la nature même de l'immigration, puisque cette dernière implique toujours le déplacement plus ou moins problématique d'une société vers une autre, et avec lui une double représentation référentielle. En somme, les « littératures migrantes » pourraient bien n'être que la pointe émergée, visible — reconnaissable

et légitime parce que lettrée et parce que s'éloignant de la logique identitaire ¹ —, de l'iceberg des littératures de l'immigration.

De ces dernières dans leur ensemble, je souhaite ici interroger les modalités d'insertion dans ce que j'ai proposé d'appeler le « Système littéraire francophone » (Halen, 2001). En d'autres termes : quelles sont les conditions de leur *entrance*, c'est-à-dire de leur parcours, plus ou moins réussi mais toujours contraint, jusqu'aux positions qui leur sont octroyables dans les différents champs littéraires constituant le système ; quelles sont, également, les conditions qui président à la durée de leur *activation* dans le champ ². Je ne prendrai ici en considération que les champs « du Nord », belges, luxembourgeois, français ou québécois, c'est-à-dire les mouvements d'immigration les plus courants aujourd'hui, dans le sens Sud->Nord.

On aura compris aussi, aux quelques concepts déjà mis en œuvre, que mon propos se situe dans une perspective sociologique et institutionnelle qui, si elle s'efforce d'intégrer une dimension stylistique au sens large, repose sur certains acquis de la théorie (bourdivine, bien sûr) des champs littéraires. Entre autres, il repose sur une base de travail qui consiste à considérer la littérature comme une « pratique et une institution », appréhendable en termes de communication (cf. Fraisse & Mouralis, 2001) : un ensemble d'énoncés qui sont à la fois l'objet et l'instrument de processus de valorisation. Plus précisément, la présente réflexion se situe dans le prolongement d'un essai de « topologie » des littératures francophones à l'intérieur duquel, jusqu'à présent, le cas particulier des littératures dites de l'immigration n'a pas encore été spécifiquement pris en compte ³. Il convient donc tout d'abord de rappeler les grands axes de cet essai de « topologie », qui constitue une tentative en vue de fonder plus rigoureusement l'objet « littératures francophones ».

Topologie

Résumons cet essai en quelques propositions et un schéma. L'idée de base est qu'il faut partir des faits objectivables, en posant qu'il est possible d'analyser de façon convergente les faits historiques (publication, déplacement physique, attribution de prix, etc.) et les faits textuels et discursifs, y compris les éléments stylistiques. Or, en dehors de la langue, qui est objectivable mais ne suffit pas à définir ni l'identité ni la littérature, la seule réalité vraiment commune aux corpus

¹ Elles rencontrent ainsi la faveur esthétique exprimée par Marc Angenot dans « Littérature et nationalisme » (Andres & Bernd, 1999 : 243-248).

² *Entrance* et *activation* correspondent à ce qu'on appelle aussi réception primaire et secondaire. L'activation suppose une collaboration objective, pas toujours consensuelle d'ailleurs, entre l'appareil institutionnel et un « lectorat citant », ainsi qu'une adéquation plus ou moins utilitariste ou jouissante entre l'objet entré et ces deux éléments (institution / lectorat citant) de la collectivité qui se désigne et se constitue dans la référence à l'objet qu'elle légitime.

³ Cet essai de topologie (Halen, 2001) a fait l'objet de discussions au colloque *Littératures mineures en langue majeure*, Université de Liège, 9-11 octobre 2001 (cf. Halen, 2003a), et au colloque *Les Études littéraires francophones : état des lieux*, Kortrijk & Lille, 2-4 mai 2002 (cf. Halen 2003b). J'emprunte le résumé qui suit à ma communication de Lille 3.

considérés, c'est un certain nombre de conditions imposées à la production, à la circulation et à la reconnaissance des biens littéraires au sens large.

Proposition 1 : préférer l'appellation (seulement fonctionnelle) de *système* au concept de *champ*, inapplicable comme tel au domaine littéraire francophone comme ensemble. Garder ce concept de champ, néanmoins, pour le centre franco-parisien, y compris dans son attractivité vis-à-vis des zones « périphériques ». Et le garder aussi pour des « champs locaux » (nationaux principalement, ou régionaux), fonctionnant de manière indépendante par rapport au système, et pour cette raison appelés *domaines-satellites* (DS). Corollaire : les producteurs français relèvent de leur champ propre ; ils ne relèvent pas du système *francophone*, mais sont au contraire en concurrence avec lui.

Proposition 2 : considérer que relèvent du *système littéraire francophone* (SLF) toutes les productions, non françaises, concernées par l'attractivité du centre. Ne pas y inclure les productions littéraires de langue française relevant des seuls champs locaux ou *domaines-satellites* (DS). Le SLF est donc un espace d'*entrance* et d'*activation* dans le champ central.

Proposition 3 : ne pas inclure dans le SLF le groupe des écrivains *convertis* (Makine, Bianciotti : venus de pays non francophones pour se « convertir » à la France), ni celui des *repentis* (Plisnier, Michaux : venus de pays francophones mais ayant « abjuré » en quelque sorte leur origine). Les uns comme les autres ont fait allégeance au centre franco-parisien, bien que les uns soient priés de cultiver les marques de leur origine et que les autres, au contraire, aient pu choisir de la renier.

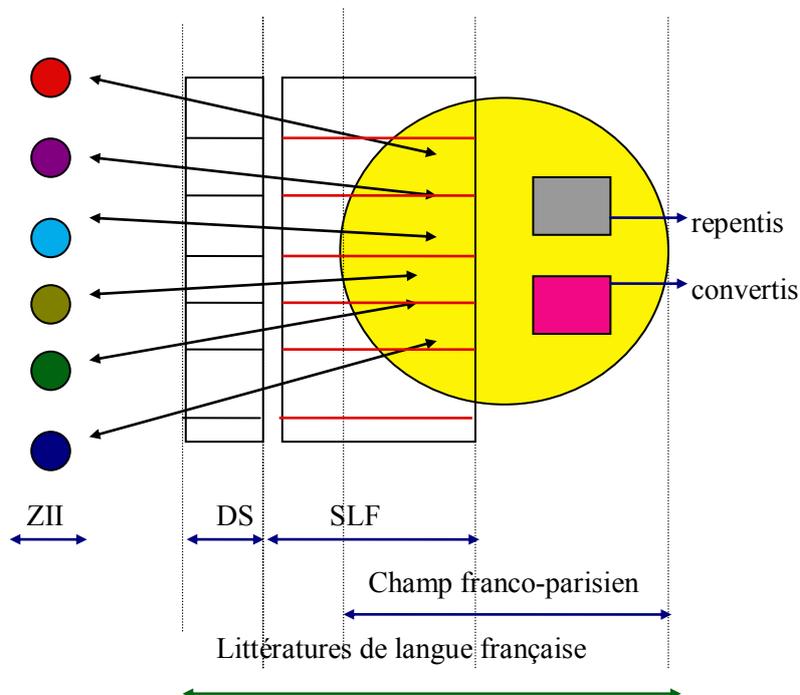
Proposition 4 : se méfier des discours consensuels, s'agissant de la concurrence à l'intérieur du SLF et des différents champs, ou encore entre ces derniers ; et, d'une manière générale, faire apparaître les contraintes, les fameuses « conditions de possibilité » (Aron, 1993). Par exemple, attirer l'attention sur les contraintes liées aux « minorités visibles » ; tous n'ont pas droit, en effet, à se présenter comme « assimilés » (*repentis*) : certains, à cause d'un nom ou d'une teinte plus « colorés » et, disons-le, plus exotiques, sont davantage que d'autres pressés de manifester leur « différence ». Par ailleurs, entre *convertis* et « francophones » (issus de l'ex-Empire), il convient de situer les effets de concurrence dégagés par les travaux de V. Porra (2000). Admettre que la concurrence règne aussi entre francophones et français ou assimilés. Enfin, apercevoir que le SLF, loin d'encourager la multilatéralité des contacts, multiplie les cloisonnements entre zones de provenance ; la fameuse diversité culturelle, sans cesse invoquée par le discours officiel pour définir la spécificité de la Francophonie, provoque un effet de canalisation par catégories géographiques « protégées », interdisant ainsi la comparaison et masquant la rivalité, pourtant réelle, qui existe entre elles.

Proposition 5 : les *zones imaginaires d'identification* (ZII) sont des réservoirs sémiologiques alimentant les spécifications culturelles nécessaires à l'entrance du francophone dans le champ central : la montagne pour Ramuz, les canaux et le brouillard pour Rodenbach, le rythme du tambour pour Senghor, aujourd'hui une certaine barbarie « africaine » pour Kourouma, etc. Ils ne s'agit pas de lieux « réels ». À l'inverse, les producteurs des champs locaux (DS), qui n'ont pas à

protester de leur « identité » et de leur « différence » puisqu'ils ne s'adressent pas à un lecteur étranger, n'ont nul besoin de recourir à de tels réservoirs : en somme, pas besoin de tam-tam dans un livre publié en Afrique pour les lecteurs africains.

Proposition 6 : la reconnaissance d'un écrivain peut s'effectuer à plusieurs niveaux distincts, qui ont tendance à s'exclure. Dans le champ local, souvent national, il peut prétendre à une certaine légitimation, sous forme de prix ou de récompenses, parfois de même de prébendes, sous forme de position de pouvoir comme membre de jury, directeur littéraire, critique, responsable d'association, voire Ministre de la Culture, etc. Au niveau du SLF, il peut prétendre aux mêmes avantages, mais décernés à Paris ou dans les institutions centrales, y compris les institutions de la Francophonie, qui permettent souvent, outre l'accès à quelques postes privilégiés, la circulation dans le vaste espace francophone (festival, colloques, sommets, etc.). À un troisième niveau, international, il peut en principe trouver une reconnaissance dans la « République mondiale des lettres », sous la forme d'abord de traductions multiples ; à noter que c'est la reconnaissance au deuxième niveau qui détermine dans la majorité des cas la possibilité du troisième. On peut encore nuancer cette tripartition en observant, entre le premier et le deuxième niveaux, un palier virtuel où l'on peut situer des institutions « régionales » : par exemple, le Maghreb possède des institutions, notamment de recherche et d'enseignement, qui assurent un niveau de reconnaissance intermédiaire, nourri des appréciations du premier niveau, mais plus encore des valorisations obtenues au deuxième. Ces différents niveaux n'apparaissent pas dans le schéma suivant, pour des raisons de clarté.

En somme :



Une telle conception d'ensemble permet de traiter séparément ce qui concerne spécifiquement le champ franco-parisien, mais aussi, en dehors du SLF, les domaines-satellites, qui ont leur fonctionnement propre. Le SLF lui-même apparaît dès lors comme un champ diversement concurrentiel et dynamique. L'appartenance culturelle (l'assignation à des zones imaginaires d'identification) s'y présente moins comme un destin ou une nature que comme un discours construit, qui est l'effet d'une contrainte déterminée par les modalités de l'entrée, surtout mais non seulement pour les entrants dont la différence est « visible ». On voit comme cette différence, loin d'être le produit de la généreuse tolérance du système, est le résultat d'une injonction contraignante, à laquelle il n'est pas simple de se dérober. Mais ce qui n'est « pas simple » est néanmoins souvent réussi par les entrants, lorsqu'ils parviennent à en jouer à leur avantage. Les trajectoires de Verhaeren, de Senghor, de Chamoiseau, de Ben Jelloun, en témoignent. Elles auraient pu être des trajectoires de *repentis* (avec plus de difficulté, certes, pour ceux du Sud) : ce sont au contraire des parcours « exotisants », délibérément « irréguliers », ne répugnant pas à se servir de stéréotypes qui sont lisibles au centre (mais qui sont inutiles, voire gênants, à l'intérieur des domaines-satellites). Ces parcours réussis sont également basés, il ne faudrait pas l'oublier, sur des hasards bien exploités, des réseaux et des appuis institutionnels judicieusement choisis, dont l'analyse doit se faire cas par cas.

Sur cette base, il devient dès lors possible de procéder à des comparaisons intra-francophones : négritude et belgitude, pour prendre un exemple simple. Et d'autres pistes s'ouvrent encore, car pareille topologie règle aussi le cas, souvent refoulé par les « francophonistes », de la littérature coloniale. Peu fréquentée et mal connue, presque toujours servant de repoussoir aux littératures du Sud, on ne la sort guère des cartons (officiellement du moins) que pour en tirer des énoncés racistes et démodés, à des fins édifiantes. En réalité, bien qu'à une époque antérieure, la littérature coloniale obéit déjà, dans une large mesure, aux contraintes décrites par cette topologie institutionnelle, qui a trouvé sa configuration dans l'Empire ⁴.

En bref, deux acquis principaux me paraissent se dégager. Le premier est de permettre une conception d'ensemble des littératures francophones, sur une base rigoureuse. Le second est de conduire davantage la recherche dans deux directions complémentaires : celle des faits matériels (aspects institutionnels et historiques) et celle de l'analyse des textes, ces derniers n'étant plus conçus comme la représentation de cultures (ou de natures !) préalables et « réelles », mais au contraire comme des lieux d'inventivité et de jeu, sur la base des codes disponibles. En somme, ce que D. Maingueneau (1993) appelle des « scénographies ».

Il y a un prix à payer, et même, il y en a plusieurs. Il faut accepter, tout d'abord, de reconnaître que les écrivains (comme les critiques, du reste) sont en quête de légitimation, qu'ils ont pour cela à effectuer un parcours parsemé

⁴ On a beaucoup glosé, par exemple, sur les positions affichées par les manifestaires de la littérature coloniale (Leblond etc.), sans prendre assez en compte la concurrence, ressentie comme déloyale, que faisaient à ces littérateurs, obligés d'en passer par le centre mais forcément peu en cour à Paris, les écrivains métropolitains comme les frères Tharaud, voire André Gide ou même Maurice Genevoix.

d'obstacles, — le fameux jeu de l'oie —, mais aussi d'auxiliaires en tout genre, sur des voies auxquelles ils doivent, en partie au moins, s'adapter. Nous avons encore trop présente en nos têtes une conception de l'auteur en individu génial et inspiré, seul dans sa mansarde, à écrire sous la dictée des dieux (ou d'une collectivité dont il serait seulement le généreux porte-parole), cliché qu'en matières francophones on a renouvelé sous les couleurs diverses de l'opprimé : colonisé, nègre, esclave et descendant d'esclave, femme, etc. Il y a bien entendu de l'oppression et de l'inégalité. Mais il faut se garder de l'illusion complaisante qu'en parlant de tel livre, et davantage, alors, non du livre mais de son contexte de référence, on fait nécessairement une bonne action en faveur d'un déshérité. Je force sans doute un peu la note, mais il y a de cela dans beaucoup d'approches « francophonistes », où des positions qui sont des positions de dominance, au moins relative, sont masquées par de constants appels à des positions de « dominé », dont le bénéfice moral rejaillit aussi sur le critique qui en assure la promotion.

Il faut aussi accepter d'en finir avec les lectures culturalisantes, ou du moins, puisqu'elles ont aussi un intérêt, d'en relativiser les enjeux : ne plus croire qu'on a bien lu un texte francophone quand on a retrouvé, dissimulé derrière celui-ci, un arrière-plan culturel et sociétaire. Ce genre de position, souvent accompagné de diktats (du type : on ne peut pas comprendre Kourouma sans connaître le malinké) est en réalité une position de pouvoir, celle de l'incontournable « guide indigène », fût-il ethnologue français. Il y a sûrement un intérêt philologique à connaître un arrière-plan culturel et sociétaire, cela sert à bourrer de notes les éditions critiques et, chose plus importante, à prendre conscience d'effets de lecture qui se produisent dans d'autres contextes socio-historiques. Mais le plaisir du lecteur francophone lambda, disons montréalais ou algérois, dans son appréhension de tel texte publié par Kourouma aux éditions du Seuil, ne perd rien de sa légitimité s'il ignore le malinké : le texte est complet, tel qu'il a été mis en circulation, et les effets éventuels de non compréhension sont, sinon nécessairement voulus, du moins consentis par les instances d'émission. Dans l'espace interfrancophone, il faut admettre, contre les gardiens des savoirs locaux, la légitimité d'une lecture procédant de l'espace global, d'autant plus que la plupart des œuvres concernées *sont faites pour cela*, pour produire des effets d'altérité, qu'il convient de respecter.

D'une autre manière encore, on pourrait dire qu'il serait temps de tourner le dos au modèle ethnologique colonial et d'en adopter un qui soit plus conforme à l'objet littéraire moderne en même temps qu'aux acquis de la théorie littéraire. Au lieu de laisser penser qu'il existe une vérité du texte qui serait derrière celui-ci, dans un système de pensée, une langue ou une culture locale, et dont le texte serait l'expression ou le reflet, acceptons le principe que le texte, a fortiori le roman, est d'emblée pluriel et métissé, comme l'est, du reste, ou plutôt comme le sont, les sociétés de référence, toujours diverses en soi, et plurielles ; le texte ne reflète pas la société, il en fait partie et participe à la construire. Si le texte est un métissage, les amateurs d'identité peuvent s'appuyer, par exemple, sur le modèle anthropologique des *Logiques métisses* et des *Branchements* de Jean-Loup Amselle : on y voit comment les acteurs sociaux, en fonction de contextes contraignants, font preuve de créativité et d'innovation, ce que font aussi les écrivains dans le texte, et du reste aussi en

dehors du texte ⁵. En ce sens, ces derniers sont ce que Jocelyn Létourneau, parlant des historiens et historiographes, appelle des *paroliers* : les auteurs de constructions sémiologiques verbales plus ou moins performantes, plus ou moins adéquates aux conditions qui président à leur entrance.

Immigration et effet de contemporanéité

Le phénomène des littératures dites de l'immigration illustre doublement ce mécanisme. D'abord parce que, de toute évidence, elles se donnent d'emblée pour le produit d'un mélange entre éléments étrangers et éléments locaux, mélange qu'on peut facilement appréhender tant au niveau des contenus évoqués qu'au niveau du signifiant (la langue, voire le genre littéraire, par exemple). Ensuite parce qu'à cette sémiosis duelle, tentée par l'hésitation et le « déchirement » identitaire, la littérature de l'immigration ajoute souvent une sémiosis de l'hybride, multiculturelle et même festive en raison d'un jeu de décalages et d'assemblages où l'on peut reconnaître un travail de recomposition en cours. Travail qu'il ne s'agit pas, pour l'auteur, d'achever (ce serait aboutir à une position d'assimilé ou de repentir), mais au contraire de prolonger et de développer, de manière à garder le bénéfice du créneau « migrant » ou « immigré », puisqu'aussi bien, créneau il y a. Il faut donc distinguer soigneusement entre le profil identitaire proclamé (maghrébin, italien, africain, etc.), qui n'ouvre que sur la sémiosis duelle, opposant deux « cultures » et tournée vers le hors-texte des faits sociaux dont elle *témoigne*, et le profil réel, qui est l'utilisation de cette dualité à des fins de créativité textuelle et de positionnement institutionnel, en somme, à des fins d'*écriture*, sans rapport avec le pays d'origine ⁶.

C'est à cet endroit que les auteurs « migrants » affichent une ambition plus grande, en théorisant souvent leur démarche comme un dépassement des identités localistes, pour construire, sur la base anecdotique de l'immigration racontée, une posture internationaliste ou même « universalisante », faite de non-adhésion à aucune représentation collective du lieu ou de la société, et s'efforçant de pallier ainsi, le cas échéant, l'enfermement institutionnel dans une périphérie donnée ⁷. On a ainsi parlé de littérature « post-québécoise ». L'appellation n'est pas sans ambigüité, puisqu'en même temps, la critique voit dans ce phénomène le reflet d'une évolution dans le tissu social : les ex-immigrés, qui ont conquis leur droit de cité, ont donné une nouvelle configuration à la collectivité, sans que celle-ci ait perdu de sa réalité au plan économique ou administratif, pour n'évoquer que ceux-là. Il faut ici faire le départ entre la position proclamée (la rhétorique identitaire de l'écrivain ou de sa collectivité ⁸) et l'inscription matérielle dans les circuits de production et de reconnaissance littéraires : une chose est en effet de revendiquer sa non-appartenance à un espace, voire à tout espace, une autre chose est qu'il faut

⁵ Voir aussi Laplantine (1999), pour une approche corrélée de la notion de *représentation*.

⁶ Pour l'opposition *duel vs pluriel, moderne vs postmoderne*, voir la stimulante synthèse de Margareta Gyurcsik (1995).

⁷ Voir par exemple Pont-Humbert (1998 : 117-118). Mailhot (1997 : 179), citant Nepveu, parle ainsi de « non-coïncidence » avec soi-même.

⁸ Voir les pages lumineuses de Létourneau (1999 : 56-57).

bien trouver un éditeur et un public quelque part, c'est-à-dire, inévitablement, se présenter comme relevant d'un espace. Or, le phénomène, apparemment paradoxal, auquel on assiste, c'est que le groupe des écrivains « migrants », qui théorise volontiers sa non-adhésion à la nation, accepte non moins volontiers, à la demande de celle-ci, d'en être les nouveaux représentants, garants qu'ils sont de sa contemporanéité : c'est le cas, exemplairement, du Québec en divers lieux comme les salons et Foires du Livre à l'étranger.

À propos de Montréal et d'autres capitales francophones

Au cours des discussions antérieures concernant la topologie du SLF (voir note *supra*), deux questions ont fait surface : celle du rôle de Montréal et celle des littératures dites de l'immigration. Concernant Montréal, l'interrogation venait assurément du caractère apparemment « lutéciotropique » de ces propositions topologiques : il semblait que le rôle de Paris était surestimé. Et de fait, le champ québécois s'est développé de telle manière en un demi-siècle qu'on pourrait le considérer comme un champ largement indépendant du système : d'abord parce que toute une institution travaille à faire exister et à légitimer la littérature québécoise tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la collectivité ; ensuite parce que Montréal et le Québec sont devenus, de fait, une zone attractive pour les intellectuels et les écrivains candidats à l'immigration, et notamment, on le sait, d'Italie, d'Haïti, d'Afrique du Nord et d'Afrique noire, de Chine, etc. On pourrait dès lors concevoir Montréal comme une rivale de Paris à l'intérieur de l'espace francophone, une rivale bien plus sérieuse en tout cas que Bruxelles, Lausanne ou Luxembourg, et, renonçant au schéma peut-être trop simple qui figure ci-dessus, envisager une topologie à plusieurs centres, deux au moins.

Réflexion faite, il me semble que les pôles non parisiens de l'espace francophone du Nord possèdent une configuration semblable, qui ne diffère que par l'importance relative des lectorats et des institutions locales de promotion littéraire. S'y ajoute, certes, pour le Québec, le discours sur les « post-québécois » dont il a été question ci-dessus. Mais qu'il s'agisse des champs locaux belge, québécois ou luxembourgeois, on peut dans chaque cas parler d'un centre attractif, avec ses ex-immigrés. En Belgique, par exemple, les cas de figure sont variés : un David Scheinert ou un Alain Berenboom viennent des pays du Nord ou de l'Est de l'Europe, mais n'utilisent pas explicitement cette origine pour en faire littérature ; Nicole Malinconi, de même, a une origine italienne, mais elle ne s'en est littérairement souvenue qu'avec *Da solo* en 1997 et, récemment, avec *À l'étranger* (2003) ; inversement, un Philippe Blasband s'est d'abord fait connaître comme « étranger » avec *De cendres et de fumées*, mais n'est plus revenu sur cette origine iranienne depuis lors ; parmi les « entrants » francophones, un Pie Tshibanda a su se faire une place d'auteur à succès avec son spectacle *Un fou noir au pays des blancs*, titre qui contient tout un programme d'insertion « migrante », tandis que les auteurs « maghrébins », Layla Nabulsi, Leïla Houari, récemment Malika Madi ou le marocain Issa Aït Belize, trouvent eux aussi peu à peu à se faire entendre ou lire.

En somme, on peut considérer que chaque champ local du Nord a son attractivité propre, et que les auteurs issus de l'immigration se retrouvent partout devant deux choix difficiles. Le premier est de décider de l'usage qu'ils feront ou non de la « matière » narrative et symbolique que constitue l'immigration. Le parcours ordinaire est de recourir, dans un premier temps, comme il est fréquent pour les auteurs débutants, au matériau biographique ; ensuite, la veine étant épuisée ou l'auteur ayant l'ambition de quitter cette position d'immigré pour une autre, plus légitime, on peut passer à autre chose. C'est le cas de Blasband en Belgique, ou de Cavanna en France, qui avait débuté avec *Les Ritals*. Ou, au contraire, comme Malinconi, on peut se présenter comme « migrant » après qu'on a déjà été reconnu au niveau le plus légitime. On peut aussi, plus facilement si l'on ne porte pas sur soi de marques trop étrangères ou exotiques, ne pas tirer de livre du matériau biographique et, en somme, se comporter en repentant à l'intérieur du champ local (pour la Belgique : Beerenboom, autrefois Alain Bosquet, avant qu'il n'écrive ses mémoires).

Le second choix est celui qui se pose à tout écrivain dans un champ périphérique : il faut opter pour un éditeur, et du même coup pour une institution plus ou moins porteuse dans un champ donné. Les parcours sont à cet égard multiples, mais cela n'empêche nullement de prendre en considération les contraintes générales qui pèsent sur eux. Par exemple, on peut comparer les bénéfices acquis respectivement par deux auteurs « issus de l'immigration maghrébine », qui ont tous deux fait leur entrée dans le SLF avec une première étape qui a consisté dans une entrée dans le champ local belge francophone, via un éditeur local. D'un côté, Malika Madi a publié, dans une petite maison provinciale spécialisée dans la mémoire ouvrière et un certain militantisme, un premier roman d'inspiration autobiographique : *Nuit d'encre pour Farah*, roman qui, malgré ou peut-être grâce à ce que le lecteur lettré considèrera comme des défauts de facture, a valu à son auteur une prompt reconnaissance comme écrivain de l'immigration, représentant idéalement la « communauté » maghrébine en Belgique⁹. Il n'est pas sûr que l'auteur eût tiré un plus grand bénéfice, dans l'absolu, d'une publication à Paris, ni même d'une révision attentive de son manuscrit par un professionnel, aux fins de le rendre acceptable dans la perspective d'une légitimation « purement » littéraire (Halen, 2003c).

D'un autre côté, l'écrivain d'origine marocaine Issa Aït Belize a publié chez Luce Wilquin, éditeur étiqueté « littéraire » en Belgique, *La Chronique du pou vert*, un roman parfaitement maîtrisé, littérairement légitimable, mais dont la carrière est grevée par un handicap institutionnel. En effet, on est très loin (apparemment) du genre autobiographique labellisé « roman de témoignage sur l'immigration », et encore plus loin de la sémiosis duelle et pathétique que j'évoquais ci-dessus. L'action (et l'écriture, qui cède volontiers à l'humour) ont en effet pour cadre le milieu rifain et sa complexité historique et culturelle, très loin du pathos attendu

⁹ Récemment, un second roman, *Les Silences de Médée*, consacré à la souffrance des femmes algériennes dans le contexte actuel de violence, a paru aux éditions Labor, à Bruxelles, une maison plus importante, de tradition militante elle aussi. Le livre a paru, il faut le préciser, en dehors des collections littéraires « patrimoniales » proposées par cet éditeur.

concernant le pauvre immigré victime d'une société européenne peu accueillante. Publiant ce texte en Belgique, Issa Aït Belize se condamne à être à peu près ignoré en France et, en Belgique même, à entrer en concurrence avec les producteurs du cru. Au contraire, dans le genre « représentante de l'immigration maghrébine », Malika Madi a presque fait oublier les Houari ou Nabulsi, qui ont abandonné depuis plusieurs années le créneau du « témoignage authentique ».

Prenons encore, au Luxembourg cette fois, l'exemple de l'écrivain Jean Portante. Poète, critique, journaliste, figure importante dans l'institution locale, animateur des Journées littéraires de Mondorf, Portante a réussi avec *La Mémoire de la baleine* la difficile conciliation entre une fiction de témoignage autobiographique sur l'immigration (italienne, dans son cas) et un projet d'écriture « post-moderne » (cf. note *supra*). Ce n'était pas son premier essai littéraire. Publié en 1993 chez PHI, l'éditeur littéraire par excellence au Luxembourg, spécialisé dans l'édition poétique, le roman est grosso modo resté prisonnier du champ local jusqu'à sa réédition en 1999, toujours chez PHI mais cette fois en co-édition avec XYZ à Montréal et surtout avec Le Castor astral à Bordeaux. Le Castor astral est aujourd'hui l'une des rares maisons de la province française qui, sans pouvoir rivaliser bien entendu avec les grands éditeurs parisiens, ont pu s'acquérir une certaine légitimité. Par ce biais, le (beau) roman de Portante est distribué en France, et c'est une étape importante dans son parcours. Bordeaux n'est pourtant pas encore Paris et, quel que soit le prestige d'Ismaël Kadaré, le choix de ce préfacier non français (peut-être même le choix de s'appuyer sur l'espèce de caution qu'apporte une préface) n'a pas déterminé une entrée décisive dans le champ : le dernier roman de Portante, *Mourir partout sauf à Differdange*, est publié chez Phi, bien que l'auteur lui-même, entre-temps, se soit établi à Paris. À tout prendre, mieux vaut peut-être, du reste, être l'un des auteurs les plus en vue à Luxembourg plutôt que de disparaître dans la masse des concurrents qui se disputent le gâteau français. S'il est exclu de voir grimper en flèche, à partir d'une maison luxembourgeoise, ses ventes en librairie, en revanche on peut voir augmenter son capital social (les journées littéraires internationales de Mondorf et autres lieux de rencontre entre grands auteurs francophones et non francophones) et symbolique, notamment en représentant son pays dans les anthologies francophones et d'autres lieux de la légitimation.

Des postures contraintes

Si chaque centre périphérique a son attractivité propre, ce n'est donc pas seulement qu'il attire à lui un nombre, qu'on peut supposer proportionnellement égal, de candidats à l'immigration, c'est aussi parce qu'il a la capacité de les retenir, en quelque sorte, en son sein, dès lors que ces « entrants » ont pu s'y faire une place. Les champs locaux sont donc consolidés par l'apport des auteurs de l'immigration, et non seulement parce que les institutions de promotion de ces champs peuvent, sur cette base, se présenter à l'extérieur sous une étiquette rajeunie, témoignant d'une sorte de modernité *bis*, politiquement correcte parce que multiculturelle, et en même temps ambitieuse en termes de légitimité littéraire, dans la mesure toutefois où l'on peut se reposer sur de suffisants échantillons d'écriture « migrante » (plutôt que simplement « issue de l'immigration »). S'ils sont consolidés, c'est aussi parce

que l'auteur immigré est en réalité moins libre de leur échapper que son collègue autochtone : d'abord en raison d'un facteur temporel, puisque ce dernier peut entamer plus tôt son éventuel parcours d'entrée vers le centre du système ; ensuite en raison d'un facteur que j'ai déjà plusieurs fois mentionné, à savoir que l'immigré provenant « du Sud » échappe difficilement à l'obligation d'illustrer cette origine d'une manière ou d'une autre ; enfin et surtout, une partie importante de la production « issue de l'immigration » a d'abord pu ou dû s'appuyer sur des institutions de valorisation extra-littéraires : milieux associatifs et éducatifs, presse bien-pensante, organismes officiels, etc., et ces institutions, le plus souvent, sont implantées localement.

S'affranchir de ces dernières est bien entendu plus difficile aux auteurs « de l'immigration » qu'aux auteurs « migrants », qui ont opté pour une scénographie adaptée aux codes de légitimation en vigueur dans le champ local mais néanmoins conformes à ceux qui président aux hiérarchisations au centre du système. C'est ce qui permet aux « migrants » d'être à la fois, par exemple, québécois et post-québécois, et de se profiler au niveau global sans renoncer au soutien du local. L'option « immigré », au contraire, implique une autre scénographie, avec une autonomie bien moindre, certes, mais cette dernière, on l'a vu ci-dessus avec le cas de M. Madi, n'est pas la seule voie qui s'offre aux candidats à l'entrée et à l'activation dans un champ local. « Parolier » d'une mémoire sociale, l'auteur qui prend la posture de l'immigré, avec ses codes spécifiques, récuse aussi l'évidence avec laquelle l'auteur francophone périphérique aurait à souscrire aux dispositifs de valorisation qui s'imposent dans le champ français. En ce sens, davantage que les écrivains de la migration, il conforte l'indépendance relative des domaines-satellites.

Bibliographie

- Aït Belize, Issa (2001) : *La Chronique du pou vert*, roman, Avin/Hannut : Éditions Luce Wilquin, 2001, 307 p.
- Amselle, Jean-Loup (1989) : *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris : Payot, Bibl. scientifique Payot, 1989, 257 p.
- Amselle, Jean-Loup (2001) : *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris : Flammarion, 2001, 265 p.
- Andres, Bernard et Bernd, Zilà (dir.) (1999) : *L'Identitaire et le littéraire dans les Amériques*, Québec : éd. Nota bene, coll. Littérature(s), 1999, 267 p.
- Angenot, Marc (1999) : « Littérature et nationalisme », dans Andres & Bernd (1999) : 243-248).
- Aron, Paul (1993) : « Pour une approche méthodologique des catégories littéraires de la francophonie », dans *Actes du colloque "Initiation aux littératures francophones" (Afrique, Amérique du Nord, Europe). 20-21-22 décembre 1990,*

- sous la dir. de A. Chemain-Degrange, Nice : Université de Nice Sophia-Antipolis, 1993, 208 p. ; pp. 69-72.
- Fraisse, Emmanuel & Mouralis, Bernard (2001) : *Questions générales de littérature*, Paris : Seuil, coll. Points / Essais n°449, 2001, 298 p., ind., bibl.
- Gyurcsik, Margareta (1995) : “Dialogue interculturel et postmodernités francophones”, dans Kirsch (F. Peter), éd., *Y a-t-il un dialogue culturel dans les pays francophones ?*, Vienne-Pécs, AEFECO, 1995, 2 vol., 431 p. (= *Cahiers francophones d'Europe Centre-Orientale*, n°5-6) ; vol. 1, pp.35-44.
- Halen, Pierre (2001) : “Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone”, dans : *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles. Mélanges offerts à János Riesz à l'occasion de son soixantième anniversaire*, Études réunies par Papa Samba Diop et Hans-Jürgen Lüsebrink. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 2001, 593 p. ; pp.55-68.
- Halen, Pierre (2003a) : “Une belligérance française. Images conflictuelles du centre dans le roman francophone contemporain (Godbout, Muno, Confiant)”, dans *Littératures mineures en langue majeure. Québec / Wallonie-Bruxelles*, actes du colloque de Liège, 9-11 octobre 2001, textes réunis par Jean-Pierre Bertrand et Lise Gauvin, avec la collaboration de Laurent Demoulin. Bruxelles-Bern-Berlin... : P.I.E Peter Lang ; [Montréal] : Presses de l'Université de Montréal (PUM), coll. Documents pour l'histoire des Francophonies / Théorie, n°1, 2003, 318 p. ; pp.219-236.
- Halen, Pierre (2003b) : “Le ‘système littéraire francophone’. Quelques réflexions complémentaires”, dans *Les Études littéraires francophones : état des lieux*, actes du colloque organisé par les universités de Leuven, Kortrijk et de Lille, 2-4 mai 2002, textes réunis par Lieven D’Hulst et Jean-Marc Moura, Lille : Éditions du Conseil scientifique de l'Université Charles de Gaulle – Lille 3, coll. Travaux et recherches, 2003, 292 p. ; pp.25-38.
- Halen, Pierre (2003c) : “Positions d’une écriture algérienne migrante en Belgique : à propos de *Nuit d’encre pour Farah* de Malika Madi”, colloque *Paroles déplacées*. Lyon, mars 2003. Dir Charles Bonn. A paraître. Déjà disponible sur le site LIMAG.
- Laplantine, François (1999) : *Je, nous et les autres. Être humain au-delà des appartenances*, Paris : Le Pommier-Fayard, coll. Essais / Manifestes, 1999, 152 p.
- Létourneau, Jocelyn (1999) : «Sur l’identité québécoise francophone», dans Andres & Bernd (1999 : 51-62).
- Madi, Malika (2000) : *Nuit d’encre pour Farah*, roman, Cuesmes (Mons) : Éditions du Cerisier, coll. Faits et gestes, 2000, 207 p.
- Mailhot, Laurent (1997) : *La Littérature québécoise depuis ses origines*, essai, Montréal : Typo, coll. Essais, 1997, 445 p.
- Maingueneau, Dominique (1993) : *Le Contexte de l’œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société. (L’Énonciation littéraire, III)*, Paris : Dunod, 1993, 196 p.

- Pont-Humbert, Catherine (1998) : *Littérature du Québec*, Paris : Nathan, coll. 128 - Lettres, n°196, 1998, 128 p.
- Porra, Véronique (2000) : *'Langue française, langue d'adoption'. Discours et positionnements des romanciers d'expression française originaires d'espaces non francophones dans le champ littéraire français (1945-2000)*, Habilitationsschrift vorgelegt an der Sprach- und Literaturwissenschaftlichen Fakultät der Universität Bayreuth, Mai 2000, 274 p., tap.
- Portante, Jean (1993) : *Mrs. Haroy ou la mémoire de la baleine (Chronique d'une immigration)*, roman, [Echternach] : Éd. Phi, 1993, 501 p. - Réédition : *La Mémoire de la baleine*, roman, préface de Ismaïl Kadaré, Luxembourg : Phi ; Montréal : XYZ ; Bordeaux : Le Castor astral, 1999, 473 p.